

L'APPRENTISSAGE DANS LE BÂTIMENT PAR CEUX QUI LE VIVENT

L'avis des apprentis
et des entreprises artisanales

LES
**baro-
mètres**
DU CCCA-BTP

BVA
BAROMÈTRE VIE
APPRENTI

BVE
BAROMÈTRE VIE
ENTREPRISE

Rédaction des contenus : La Fabrique de Toulouse - Conception graphique : Thalamus-ic.fr

Le CCCA-BTP remercie tous les collaborateurs ayant participé à ce guide :
Didier Bouvelle, Loïc Bestard, Franck Le Nuellec, Laetitia Bartoli, Martine Lecœur, Yavuz Elverdi.

Une publication du CCCA-BTP
19 rue du Père Coentin - 75680 PARIS CEDEX 14

ccca-btp.fr | reperes.apprentissage-btp.com
laconstruction.fr | winlab-cccabtp.com

     /3cabtp



CCCA/BTP

| Édition 2024



CCCA/BTP



SOMMAIRE

- **Éditos** 3
- **Pourquoi ils font le choix de l'apprentissage** 4
Les motivations des apprentis et des entreprises
- **L'apprenti en formation** 7
De l'accueil au diplôme, des réussites à consolider
- **La relation Entreprises-CFA** 9
Des liens qui se renforcent d'année en année
- **L'apprentissage, une réponse aux défis du Bâtiment** 12
Innovation, environnement, mobilités : comment les formations évoluent-elles ?

CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

Le Baromètre Vie Apprenti

Réalisée entre la mi-novembre 2022 et la mi-juillet 2023, cette enquête en ligne a été rendue possible par la participation de **150 CFA** qui accueilleraient, ensemble, 57% des apprentis préparant une formation du BTP en 2021/2022. Ces CFA ont relayé auprès de leurs apprentis le lien électronique vers l'enquête : **près de 27 100 réponses** ont ainsi pu être collectées, dont plus de 14 000 auprès d'apprentis formés par des entreprises artisanales du Bâtiment (comptant jusqu'à 10 salariés). Il s'agit de la 7^e édition du BVA.

Le Baromètre Vie Entreprise

Réalisée entre la fin juin et la fin août 2023, cette enquête en ligne a été réalisée avec le soutien de **164 CFA** regroupant **64%** des apprentis du BTP en 2021/2022. La collecte des informations sur les entreprises formatrices a été faite par le CCCA-BTP : **près de 9 900 réponses** ont ainsi été recueillies, dont plus de 6800 auprès d'entreprises du Bâtiment comptant jusqu'à 10 salariés. Il s'agit de la 6^e édition du BVE.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ENQUÊTE

90,1%

des apprentis formés dans des entreprises artisanales du Bâtiment disent que l'apprentissage a répondu à leurs attentes

87,7%

des entreprises artisanales du Bâtiment qui accueillent un apprenti seraient prêtes à former un nouvel apprenti avec le même CFA

75,3%

des entreprises artisanales du Bâtiment qui accueillent un apprenti pensent que c'est à la génération des apprentis de porter l'innovation dans le secteur

75,4%

des apprentis formés aux métiers du Bâtiment par une entreprise artisanale estiment que c'est à leur génération de porter la protection de l'environnement dans le secteur

ÉDITOS

La transmission des compétences est une tradition dans l'artisanat du Bâtiment et les derniers baromètres « Vie Entreprise, Vie Apprenti » dans les entreprises artisanales du Bâtiment le confirme. Les artisans ont le souci d'assurer la pérennité de leur modèle d'entreprise et considèrent qu'il est de leur mission de former des jeunes. Le dynamisme de l'apprentissage dans les petites entreprises du Bâtiment illustre également celui de leur activité, preuve supplémentaire que nos entreprises sont indispensables pour répondre aux besoins de nos concitoyens.

Il apparaît clairement que l'apprentissage est une réponse aux défis du Bâtiment tant en ce qui concerne l'innovation que l'environnement, enjeux que les artisans partagent largement avec leurs apprentis et qui contribuent certainement à l'attractivité de nos métiers. Un constat que nous avons fait déjà l'an dernier lors de nos Rencontres « les entreprises artisanales du Bâtiment et la Génération Z, un duo gagnant » et au sein du Livre blanc que nous avons publié à ce sujet en collaboration avec le CCCA-BTP.

On se félicitera également des progrès accomplis dans le dialogue au sein de la relation tripartite Entreprise/CFA/Apprenti, au profit d'une plus grande cohérence de la formation dispensée, plus de 86% des jeunes constatant que le travail des chantiers correspond bien au métier qu'ils apprennent en CFA. Et les relations entre les CFA et les entreprises s'améliorent également, une grande partie des artisans ayant pu apprécier l'accompagnement dont ils ont bénéficié de la part du CFA.

Tout ceci contribue à renforcer la qualité des formations dispensées dans ce cadre tripartite, des formations qui, d'ailleurs, sont plébiscitées par les jeunes comme par leurs employeurs.

Cela est d'autant plus important que, pour un chef d'entreprise artisanale, la motivation d'un jeune est l'un des critères majeurs de recrutement. Ils attendent également que les jeunes soient curieux et aient réellement envie de travailler dans leur entreprise, ce qui est bien normal puisque leur volonté est de garder dans leurs équipes les jeunes qu'ils forment.

Ainsi, cette année encore, l'apprentissage confirme qu'il est une voie d'insertion durable dans l'emploi. Les apprentis qui choisissent l'artisanat du Bâtiment recherchent le plaisir du travail manuel, la possibilité d'évoluer dans un métier aux activités variées et l'ambiance très singulière des chantiers et des ateliers.

Nos entreprises artisanales du Bâtiment ont tout cela à leur offrir et plus le nombre d'apprentis progressera, plus le modèle de l'entreprise artisanale se développera au profit de tous, comme nous l'avons résumé dans notre campagne de communication « Artisan du Bâtiment, pour moi, pour nous tous » !



Par Jean-Christophe Repon,
président de la CAPEB

Les résultats de la dernière édition des Baromètres Vie Apprenti (BVA) et Vie Entreprise (BVE) nous le montrent cette année encore : les artisans du bâtiment sont particulièrement investis dans la formation des jeunes générations à leurs métiers et la transmission des savoir-faire. Près de six sur dix font ainsi le choix de former un apprenti pour transmettre leur métier ! Cet engagement se double de la volonté de former une main-d'œuvre qualifiée, en adéquation avec les enjeux auxquels les entreprises artisanales du bâtiment doivent répondre, notamment en termes de transition écologique et numérique, ou encore de performance environnementale, pour investir de nouveaux marchés et réaliser au mieux leurs chantiers. D'autres résultats des BVA et BVE le révèlent : le modèle de l'apprentissage pour les artisans du bâtiment est synonyme de voie d'excellence. 90,1% des apprentis formés dans des entreprises artisanales du bâtiment disent que l'apprentissage a répondu à leurs attentes et 87,7% des artisans du bâtiment engagés l'an dernier dans l'apprentissage seraient prêts à former un nouvel apprenti avec le même CFA.

Depuis plus de dix ans, les BVA et BVE constituent des indicateurs précieux pour les CFA, en mesurant la satisfaction des apprentis et des entreprises formatrices sur l'apprentissage BTP, grâce un champ de questionnaire très large. Cette édition des BVA et BVE s'inscrit dans le cadre du partenariat mis en place entre la CAPEB, membre de notre conseil d'administration, et le CCCA-BTP. L'essentiel de notre action commune est là : porter, promouvoir et déployer une politique ambitieuse et innovante de la formation professionnelle, au profit des entreprises artisanales du bâtiment et des jeunes générations. Les chiffres des BVA et BVE démontrent la force du modèle de l'apprentissage dans le secteur du bâtiment. Ils sont une reconnaissance de celles et ceux qui, au sein des entreprises artisanales du bâtiment

transmettent les savoir-faire et savoir-être indispensables pour faire des apprentis des professionnels qualifiés et des citoyens responsables. C'est également la reconnaissance du travail réalisé par les équipes pédagogiques et éducatives des CFA, qui se mobilisent au quotidien sur l'ensemble du territoire, pour assurer une haute qualité pédagogique et de services, en adéquation avec les besoins des entreprises du bâtiment et les attentes des nouvelles générations. L'innovation et la transition écologique ont pleinement pris leur place dans les parcours de formation des apprentis. C'est également ce que nous montrent les BVA et BVE. Le développement de nouvelles compétences, comme sur les outils numériques et les matériaux biosourcés, doit accompagner l'évolution des métiers et satisfaire les besoins des entreprises artisanales sur les chantiers. Accélérateur d'innovation dans la formation aux métiers du BTP, le CCCA-BTP, outil à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics, joue ici un rôle essentiel. Il anticipe les tendances émergentes, accompagne les mutations structurelles de notre secteur et de la formation professionnelle et apporte un soutien aux expérimentations et projets innovants des organismes de formation aux métiers du BTP, afin de proposer en permanence la formation la mieux adaptée aux besoins des entreprises et des jeunes.

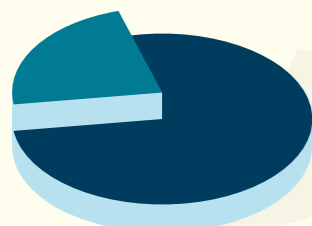
L'apprentissage par ceux qui le vivent... C'est avec les apprentis et les entreprises artisanales du bâtiment, qui prennent ici la parole, que je vous souhaite une bonne lecture et découverte des résultats des BVA et BVE.



Par Christophe Possémé,
président du CCCA-BTP

POURQUOI ILS FONT LE CHOIX DE L'APPRENTISSAGE

Les motivations des apprentis et des entreprises



22,5%

des apprentis formés dans les entreprises sans salarié choisissent l'apprentissage pour se mettre à leur compte ou reprendre une entreprise.

DES APPRENTIS ENGAGÉS DANS UNE STRATÉGIE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Apprendre un vrai métier (51,5%), toucher un salaire (50,3%), entrer dans la vie active (44,4%) sont les motivations les plus souvent données par les apprentis formés par les entreprises artisanales du Bâtiment. Une minorité se projette plus loin : 18,8% choisissent l'apprentissage pour se mettre à leur compte ou reprendre une entreprise. C'est notamment le cas des apprentis formés dans les entreprises sans salarié (22,5%). À titre de comparaison, ce taux n'est que de 12,2% chez les apprentis formés dans des entreprises d'au moins 50 salariés.

Si l'entrée en apprentissage correspond donc à une stratégie d'insertion professionnelle affirmée, ce mode de formation séduit aussi par son organisation. Un quart des répondants (23,9%) indique qu'ils ont choisi l'apprentissage pour la possibilité d'alterner entre le CFA et l'entreprise. Enfin, pour 13,4% des apprentis formés dans les entreprises artisanales du Bâtiment, l'entrée en CFA correspond à une reconversion ou une réorientation. Ce public est particulièrement présent dans les métiers du second œuvre (16,9%).

DES APPRENTIS ATTIRÉS PAR LE TRAVAIL MANUEL ET L'AMBIANCE SUR LES CHANTIERS

Une fois engagés dans la voie de l'apprentissage, reste pour les apprentis à choisir leur métier. Pour les jeunes formés dans les entreprises artisanales du Bâtiment, c'est à 55,4% une question de goût personnel (voir plus loin). Pour 38,7% des répondants, une des motivations a été de bien gagner sa vie, et dans 27,8% des cas, le métier choisi a été conseillé par un proche.

Parmi ceux qui ont choisi leur métier par goût personnel, le travail manuel est la motivation la plus citée (69,3%), suivie par l'envie de « bouger, de ne pas rester assis » (60,2%) et l'ambiance sur les chantiers ou en atelier (43,6%). Les autres motivations varient en fonction des spécialités. Les jeunes accueillis dans des entreprises artisanales du gros

œuvre sont 65,4% à être attirés par le travail en extérieur, contre 25,9% pour ceux du second œuvre. Ces apprentis exerçant dans le gros œuvre sont aussi ceux qui cherchent le plus le travail en équipe (46,9% contre 38,3% en moyenne sur l'ensemble des apprentis formés par les artisans du Bâtiment) et l'idée de construire quelque chose qui dure dans le temps (58,6% contre 42,3% en moyenne). Les jeunes formés par les artisans du second œuvre sont ceux qui apprécient plus le travail en intérieur (22,2% contre 20% en moyenne) et surtout la variété des missions (41,5% contre 38,6%).

DES APPRENTIS QUI S'IMPLIQUENT DANS LA RECHERCHE DE LEUR CFA

Venus par choix dans les métiers du Bâtiment, les futurs apprentis identifient leur futur CFA soit par eux-mêmes (25,9%), soit avec l'aide d'une personne de leur famille (28,1%) ou de copains (20,4%). En dehors de ce premier cercle, c'est d'abord le maître d'apprentissage (16%) qui permet la mise en contact avec le CFA. Les actions du centre de formation jouent aussi un rôle, à commencer par les journées portes ouvertes, citées par 11,6% des apprentis formés dans les entreprises artisanales du Bâtiment. Le site internet du CFA est cité par 10,9% des répondants et, pour 10,5% d'entre eux, c'est un professeur du collège ou du lycée qui leur a fait connaître l'établissement.

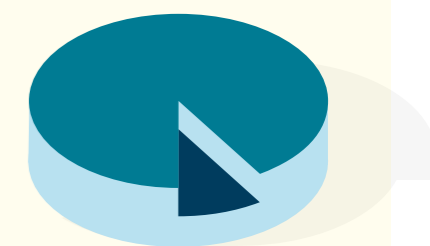
L'information délivrée sur l'apprentissage par le CFA donne satisfaction à 91,1% des répondants, qui sont

notamment 83,2% à dire avoir été bien informés sur le déroulement de leur formation. On peut attribuer ces bons chiffres aux efforts des centres de formation pour organiser l'accueil et l'information des candidats, dans le cadre de la certification Qualiopi*. Autre signe de cette tendance, 54,6% des apprentis formés par les entreprises artisanales du Bâtiment disent avoir été reçus en entretien par leur CFA (en présentiel ou à distance) avant de commencer leur formation.

*La marque Qualiopi vise à :

- Attester de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences ;
- Permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers.

Source : travail-emploi.gouv



91,1%

des apprentis formés dans les entreprises artisanales du Bâtiment sont satisfaits de l'information sur l'apprentissage délivrée par leur CFA.

L'APPRENTI ET SON ENTOURAGE MOBILISÉS POUR TROUVER L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

Nouvel indice de la motivation des futurs apprentis, c'est généralement le candidat lui-même (33%) qui a trouvé l'entreprise artisanale qui l'accueille. Quand ce n'est pas directement lui, c'est son entourage qui prend le relais, famille (27%) ou amis (9,1%). Dans 4,9% des cas, l'apprenti est formé dans l'entreprise de ses parents, et pour 11% c'est une entreprise appartenant à un proche. Ces chiffres montent respectivement à 8,3% et 13,9% pour les jeunes formés dans des entreprises sans salarié.

Derrière ce premier cercle, les stages confirment leur rôle essentiel. Dans 15,2% des cas, ils ont permis à l'apprenti d'identifier sa future entreprise d'accueil. Ce que confirment les entreprises artisanales du Bâtiment : 12,8% disent avoir rencontré leur apprenti à l'occasion d'un stage, auxquels on peut rapprocher les 5% qui indiquent que ce contact remonte au collège, notamment via les stages de 3^e.



49,7%

des apprentis formés par des artisans du bâtiment n'ont eu qu'à contacter une entreprise pour trouver leur maître d'apprentissage.

L'APPRENTI EN FORMATION

De l'accueil au diplôme, des réussites à consolider

DES ARTISANS QUI RECRUTENT PAR BESOIN ET PAR CONVICTION



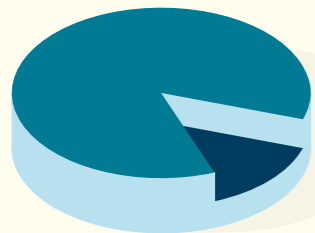
51,6%

des entreprises artisanales du Bâtiment espèrent garder l'apprenti dans l'entreprise en tant que salarié à l'issue de sa formation.

Pour les artisans du Bâtiment, l'accueil d'un apprenti est une façon de s'inscrire dans une démarche de transmission, couplée à des impératifs plus directement économiques. Pas moins de 59,3% des artisans du Bâtiment font du recrutement d'un apprenti l'occasion de transmettre ce qu'ils savent, dans l'idée d'assurer le renouvellement du métier - un chiffre qui monte à 62,5% pour les entreprises sans salarié. Les maîtres d'apprentissage sont aussi 51,5% à juger que former des jeunes fait partie des missions de l'entreprise.

La deuxième famille de motivations est donc liée au besoin de maintenir ou de développer l'activité. Pas moins de 51,6% des entreprises artisanales du Bâtiment espèrent garder leur apprenti à l'issue de son apprentissage, et 30,5% sont intéressées par la main d'œuvre supplémentaire qu'il représente. Pour 27,8% des répondants, l'intégration d'un apprenti est un moyen de répondre à un accroissement de l'activité.

LA MOTIVATION, PREMIÈRE ATTENTE DES ENTREPRISES



86,2%

des artisans du Bâtiment font de la motivation de l'apprenti un critère de recrutement.

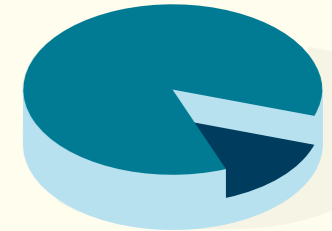
Une très large majorité des artisans du Bâtiment (86,2%) fait de la motivation de l'apprenti un critère de recrutement. Quand on leur demande de définir cette motivation, les maîtres d'apprentissage citent d'abord la curiosité (79,2%) et l'intérêt pour l'activité de l'entreprise (76,4%), ainsi que l'envie de travailler dans leur entreprise (62,8%). Les questions de comportement interviennent de façon secondaire (41,8%) et encore moins l'existence d'un projet professionnel bien défini (28,3%) au moment où démarre la formation.

Derrière la motivation, c'est la capacité d'autonomie du candidat qui joue : 35,5% des artisans du Bâtiment comptant jusqu'à 10 salariés attendent qu'il dispose d'un moyen de transport, et 34,6% qu'il soit mature. Les stages jouent là encore un rôle puisque 22,3% des répondants en font un de leurs critères de sélection. Les artisans sont aussi attentifs à l'environnement du jeune puisque 29,8% sont sensibles à l'encadrement familial - un chiffre qui monte à 36% pour les entreprises sans salarié.

DES APPRENTIS ET DES ENTREPRISES MIEUX INFORMÉS

C'est l'un des points décisifs du référentiel national qualité : l'accueil a été l'un des terrains les plus investis par les CFA ces dernières années. Parmi les apprentis formés par les artisans du Bâtiment, près d'un sur deux (48,1%) indique avoir reçu un livret d'accueil du CFA, sachant que 30,1% ne s'en souviennent plus. Quand ils ont reçu un livret d'accueil, 84,4% des répondants s'en disent satisfaits. Plus généralement, l'accueil du CFA est jugé positivement par 86,1% des apprentis du Bâtiment.

Le meilleur dialogue entre le CFA et l'entreprise a sans doute contribué à améliorer l'entrée en formation. Au sein des entreprises d'accueil, 56,2% des maîtres d'apprentissage indiquent avoir été informés de l'ensemble des activités professionnelles que recouvre le diplôme préparé par l'apprenti, en hausse de 5,5 points sur un an. Un autre chiffre est encourageant : 44,5% des entreprises artisanales du Bâtiment indiquent qu'elles se sont coordonnées avec le CFA sur l'articulation de la formation en amont de la rentrée, en augmentation de 2,7 points sur un an.



86,1%

des apprentis du Bâtiment jugent positivement l'accueil qui a été fait par le CFA.

DES APPRENTIS QUI APPRÉCIENT LEUR CADRE DE FORMATION AU CFA

Les apprentis font un retour positif sur leurs rapports avec les personnels du CFA. La relation avec les formateurs est jugée satisfaisante par 89,4% des répondants, et celle avec les personnels de direction par 76,4%. La satisfaction sur les locaux du CFA atteint 70,9%, et celle sur les équipements (machines, outils, matériels) 74,9%.

Globalement, les apprentis formés par les artisans du Bâtiment apprécient aussi les relations avec leurs pairs. Ils jugent à 92,6% que les relations sont bonnes au sein de leur section, et à 86,1% avec les autres apprentis du CFA. Pour 37,2% d'entre eux, il existe cependant des différences de niveau problématiques au sein de leur section, et 34,7% rapportent l'existence de clans.



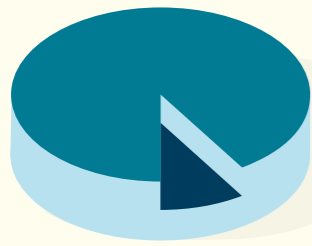
92,6%

des apprentis formés par les artisans du Bâtiment jugent bonnes les relations avec les autres apprentis de leur section.

LA RELATION ENTREPRISES-CFA

Des liens qui se renforcent d'année en année

DES FORMATIONS APPRÉCIÉES PAR LES APPRENTIS ET LES ARTISANS



90,2%

des apprentis accueillis par les entreprises artisanales du Bâtiment recommanderaient à un proche les formations qu'ils préparent.

La formation des apprentis au CFA donne satisfaction aux apprentis comme aux artisans du Bâtiment qui les accueillent. Les apprentis sont 86,2% à se dire satisfaits de la formation qui leur a été délivrée au CFA. Dans le détail, l'enseignement professionnel intéresse 88,3% des répondants, et l'enseignement général 67% d'entre eux. Le travail en entreprise est lui aussi très apprécié des apprentis formés par les artisans du Bâtiment, avec 91,3% de retours positifs, parmi lesquels 52,3% de très satisfaits.

Les entreprises artisanales du Bâtiment se disent elles aussi satisfaites de la formation suivie par leur apprenti au CFA : 56,2% font état d'un degré de satisfaction de 4 ou 5 (sur une échelle de 1 à 5) : un chiffre en hausse de 3,9 points sur un an. Si on y ajoute les 29,8% d'entreprises qui indiquent un niveau de satisfaction de 3, on aboutit à une satisfaction globale de 86%. Les maîtres d'apprentissage sont aussi très nombreux (87,7%) à se dire prêts à former un nouvel apprenti avec le même CFA, parmi lesquels 49,5% se disent certains de vouloir retenter l'expérience.

DES FORMATIONS PLUS COHÉRENTES ENTRE CFA ET ENTREPRISE



87,5%

des apprentis du Bâtiment rapportent que le travail qu'ils effectuent en entreprise correspond à l'image qu'ils avaient du métier.

Pour 70,4% des apprentis accueillis par les entreprises artisanales du Bâtiment, ce qu'ils apprennent au CFA leur sert souvent ou de temps en temps en entreprise. En sens inverse, ils sont 71,5% à rapporter que ce qu'ils ont appris en entreprise a été pris en compte à leur retour au CFA. D'ailleurs, quand ils reviennent au CFA, 44,4% de ces apprentis indiquent qu'ils font souvent ou systématiquement un point avec leur formateur sur leur dernière période en entreprise, et 24,5% de temps en temps.

Les apprentis formés par les entreprises artisanales du Bâtiment sont aussi 86,2% à estimer que le travail qu'ils effectuent sur les chantiers correspond au métier qu'ils apprennent au CFA. Un bon chiffre qui traduit les efforts des CFA pour mieux positionner les apprentis en amont de leur formation, mais aussi pour rapprocher leurs enseignements des pratiques des entreprises.

Une part non négligeable d'entreprises artisanales du Bâtiment (49,2%) estime toutefois que les situations d'apprentissage au CFA sont éloignées des situations de chantier. Elles mettent principalement en avant des questions de production : situations de travail simplifiées (43,8%) et manque de prise en compte de la notion d'efficacité (41,6%). Cela dit, parmi elles, une sur deux (50,4%) juge normal ce décalage entre la formation au CFA et la réalité des chantiers.

DES ARTISANS EN ATTENTE D'INFORMATIONS SUR LA FORMATION AU CFA

Les artisans du Bâtiment comptent d'abord sur le centre de formation pour obtenir de l'information. Ils font cette année encore de bons retours sur l'information délivrée par le CFA, avec dans 84,9% des cas une satisfaction entre 3 et 5 (sur une échelle de 1 à 5), en progression de 2,5 points en un an. Dans leurs modes de communication avec le CFA, les artisans sont toujours une majorité à citer le mail (56,3%), mais on note cette année une progression des demandes de contacts directs, cités par 41,2% des maîtres d'apprentissage (+8,2 points en un an) et 40,1% par des échanges téléphoniques (+5,3 points). Les artisans du Bâtiment sont aussi en recherche d'informations auprès de leur

apprenti. Un maître d'apprentissage sur deux (54,6%) fait un point d'étape avec l'apprenti sur son travail en entreprise à chaque fois qu'il revient du CFA - un chiffre qui monte à 59,1% pour les entreprises d'au plus 5 salariés. Dans 26,4% des cas, ce point est organisé une fois par trimestre. Le suivi est à peine moins fréquent concernant le temps de l'apprenti au CFA : 50,3% des maîtres d'apprentissage disent faire un point systématique quand l'apprenti revient en entreprise et 57,2% des entreprises de moins de 5 salariés. Pour 25,2% des entreprises artisanales du Bâtiment, ce point d'étape est organisé une fois par trimestre. Seules 6% d'entre elles ne font jamais le point avec l'apprenti sur son temps au CFA.



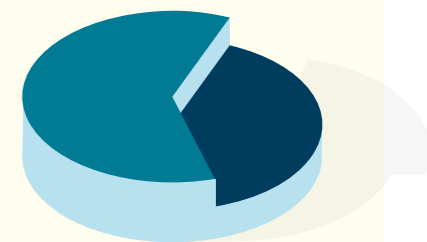
54,6%

des maîtres d'apprentissage font un point d'étape avec l'apprenti sur son travail en entreprise à chaque fois qu'il revient du CFA.

UN ACCOMPAGNEMENT PLUS DIRECT DU CFA AUPRÈS DES ARTISANS

Après la crise sanitaire, les liens se retissent année après année entre le CFA et les entreprises d'accueil. La part des maîtres d'apprentissage qui ne se souvient pas avoir reçu de visite de formateurs du CFA est en forte baisse cette année, à 39,2% parmi les entreprises artisanales du Bâtiment, soit 11,9 points de moins que l'an dernier. Elles sont 42,6% à indiquer qu'elles ont reçu une visite (+7,4 points), et 14,7% deux visites (+3,9 points). En sens inverse, 62,7% des maîtres d'apprentissage indiquent ne pas s'être rendus au CFA durant le temps de la formation, mais ce chiffre baisse là encore de 7,1 points.

Près de 6 artisans du Bâtiment sur 10 (59,6%) disent avoir bénéficié d'un appui du CFA pendant la formation de l'apprenti, dont 90,3% font état d'une satisfaction entre 3 et 5 (sur une échelle de 1 à 5). L'accompagnement s'est concrétisé avant tout par l'information des entreprises en cas de problèmes de comportement de l'apprenti au CFA (35,2%) ou de difficultés d'apprentissage (26%), et par un appui sur l'évaluation de l'apprenti (26,9%). Parmi les entreprises qui disent ne pas avoir été accompagnées, 40,9% expriment ce souhait.



59,6%

des entreprises artisanales du Bâtiment ont bénéficié d'un appui du CFA pendant la formation de leur apprenti.

UN DIALOGUE EFFICACE EN CAS DE DIFFICULTÉS



84,2%

des entreprises artisanales du Bâtiment jugent que le CFA les a informées suffisamment rapidement en cas de problème de comportement de l'apprenti au CFA.

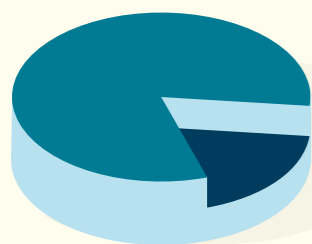
Associés dans la formation, les artisans et le CFA savent se montrer réactifs quand l'apprenti connaît des difficultés. En cas de rupture de contrat en cours de formation - une situation qui concerne 14% des apprentis accueillis par les artisans du Bâtiment - le CFA les a aidés à trouver une nouvelle entreprise dans 32,8% des cas - une proportion presque quatre fois plus importante que lors de la recherche de la première entreprise d'accueil (7,8%).

Si l'apprenti connaît des difficultés d'apprentissage, 62,5% des entreprises artisanales du Bâtiment estiment en avoir été informées suffisamment rapidement par le CFA - un chiffre en

augmentation de 3,3 points sur un an. En cas de problème de comportement de l'apprenti au CFA, 84,2% des maîtres d'apprentissage estiment qu'ils en ont été informés suffisamment rapidement, soit un bond de 8,1 points en un an.

Dans le sens inverse, l'information délivrée par les maîtres d'apprentissage en direction du CFA a, elle aussi, été plus nourrie cette année. En cas de problèmes de comportement de l'apprenti en entreprise - une situation qui concerne 18,5% des entreprises artisanales du Bâtiment - 65,6% des maîtres d'apprentissage disent en avoir informé le CFA, soit 4,2 points de plus que l'année précédente.

UN ACCOMPAGNEMENT DES APPRENTIS PAR LE CFA AU BÉNÉFICE DE L'ALTERNANCE



81,9%

des apprentis formés par les artisans du Bâtiment se disent satisfaits de l'accompagnement par le CFA pendant leur formation.

Les apprentis rapportent eux aussi que leur CFA est présent pour eux si le besoin s'en fait sentir. En cas de problème, 77,6% des répondants disent qu'ils peuvent trouver une personne du CFA pour les écouter, et 78,2% une personne en capacité de résoudre ce problème.

Le CFA est, sur de nombreux aspects, un lieu de ressources pour faciliter le déroulement de leur formation, notamment sur les aides disponibles. Parmi les apprentis formés par les artisans du Bâtiment, 60,9% des

répondants disent que leur CFA les a bien informés sur les aides existantes pour le permis de conduire, 49,7% sur les dispositifs proposés sur le logement (APL, assurances), et 51,7% sur la possibilité de bénéficier d'une mutuelle santé à tarif avantageux. Ces apprentis du Bâtiment se disent aussi bien écoutés. Ils sont 70,8% à dire qu'ils ont la possibilité d'exprimer leurs motifs d'insatisfaction au CFA, et 62,4% que leurs avis et souhaits sont pris en compte.

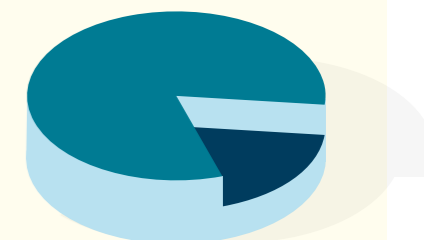
SUR LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL, DES PROGRÈS À CONFIRMER

La formation des professionnels du Bâtiment accorde une place importante à la santé et à la sécurité au travail (S&ST). Les précédentes éditions du BVA et du BVE ont mis en lumière des lacunes dans la mise en pratique de ces bons gestes. On note cette année des progrès, avec encore des marges d'amélioration.

Au CFA, 88,1% des apprentis rapportent que les formateurs leur font analyser les risques liés au travail au moins de temps en temps. 92% disent faire ce qu'il faut au moins de temps en temps pour travailler en sécurité à l'atelier. En entreprise, 82% des apprentis accueillis par les artisans du Bâtiment rapportent

que leur maître d'apprentissage leur fait analyser les risques liés au travail souvent ou de temps en temps, et 89,5% disent qu'ils font au moins de temps en temps ce qu'il faut pour travailler en sécurité.

Les entreprises artisanales du Bâtiment confirment ces progrès sur les questions de sécurité, avec des marges de progression. Elles sont 68,4% à indiquer que les apprentis analysent au moins de temps en temps les risques liés à leurs activités professionnelles (+9,2 points sur un an).



82%

des apprentis formés par les artisans du Bâtiment indiquent que leur maître d'apprentissage leur fait analyser les risques liés au travail souvent ou de temps en temps.

DES ARTISANS OUVERTS À L'ACCUEIL D'APPRENTIS EN SITUATION DE HANDICAP

Les entreprises artisanales du Bâtiment sont 7,8% à dire avoir recruté un apprenti en situation de handicap, en progression de 2,8 points sur un an. Signe d'une réelle ouverture sur cette question, 58,3% des entreprises n'ayant pas encore recruté d'apprenti en situation de handicap se disent prêtes à le faire, parmi lesquelles 55,6% restent attentives à la nature de ce handicap.

Du côté des apprentis, près d'un sur dix (10,7%) se déclare en situation de handicap, dans une définition qui inclut l'autisme ou les troubles « dys ». Dans 35,2% des cas, les apprentis concernés estiment avoir besoin d'un aménagement de leur formation

ou des épreuves d'examen, sachant que 28,1% ne savent pas si un tel aménagement est nécessaire pour eux. Un premier enjeu porte donc sur l'identification du référent handicap du CFA, connu par seulement 39,4% du public concerné. Quand ils savent qui occupe cette fonction au sein de leur CFA, les apprentis ayant besoin d'un aménagement des enseignements ou des épreuves y ont recours à 76,6% pour établir cet aménagement.



58,3%

des entreprises artisanales du Bâtiment n'ayant pas recruté d'apprenti porteur de handicap se disent prêtes à le faire.

L'APPRENTISSAGE, UNE RÉPONSE AUX DÉFIS DU BÂTIMENT

Innovation, environnement, mobilités : comment les formations évoluent-elles ?



78,9%

des apprentis formés par les artisans du Bâtiment jugent que, d'ici 5 à 10 ans, les entreprises du Bâtiment vont jouer un rôle important dans la préservation de l'environnement.

DES APPRENTIS PLUS SENSIBLES À LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE

Ils sont 58,5% à se dire personnellement sensibles à la protection de l'environnement : les apprentis formés par les artisans du Bâtiment témoignent d'un intérêt croissant pour la question écologique. Ils estiment que c'est à leur génération de porter la protection de l'environnement, que ce soit dans la société (78,1%) ou dans le secteur (75,4%). Et pour eux, cet enjeu doit se traduire dans leur pratique professionnelle. 76,6% des apprentis accueillis par les entreprises artisanales du Bâtiment estiment que la préservation de l'environnement est

importante dès aujourd'hui dans leur métier, et 79,9% qu'elle le sera dans 5 à 10 ans.

Parmi les leviers pour réduire l'empreinte carbone des Bâtiments, la rénovation énergétique et les économies d'énergie sont perçues comme une question importante dès aujourd'hui par 75,7% des apprentis. Ils sont 80,3% à juger que cette catégorie de travaux sera importante dans 5 à 10 ans.

DES ARTISANS QUI INVESTISSENT LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Les artisans du Bâtiment montrent eux aussi un intérêt pour la question environnementale. Ils sont 94,9% à estimer que le rôle des entreprises du Bâtiment dans la préservation de l'environnement est important dès aujourd'hui. Les artisans commencent aussi à changer leurs pratiques : 22,2% des maîtres d'apprentissage disent déjà utiliser des matériaux bas carbone ou biosourcés, et 10,8% regrettent de ne pas le faire. Quand ils utilisent ces matériaux, 82,2% des maîtres d'apprentissage forment leur apprenti à leur utilisation.

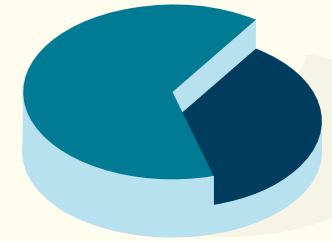
Sur les chantiers, les artisans du Bâtiment disent déjà prendre des initiatives. Ils incitent souvent leurs salariés (apprentis compris) à gérer les déchets (83,8%), éviter le gaspillage (83,6%), et éviter de polluer l'eau, l'air ou le sol (69,3%). Dans une moindre mesure, les entreprises encouragent leurs équipes à protéger les animaux (53,8%) et à limiter le bruit (45,9%).

DES ARTISANS INTÉRESSÉS PAR LES QUESTIONS D'INNOVATION

Dans leur formation, 50,2% des apprentis formés par les artisans du Bâtiment jugent innovantes les pratiques de leur CFA, et 63,2% celles de leur entreprise d'accueil. Tout comme pour la question environnementale, ces apprentis estiment à 80,6% que c'est à leur génération de porter l'innovation dans le secteur. On peut noter que 75,3% des entreprises artisanales du Bâtiment partagent cette conviction.

Deux chiffres traduisent les attentes des artisans sur ce sujet. Quand on leur demande les freins à l'innovation dans leur entreprise, seuls 7,9% citent un manque d'intérêt, en recul de 2,6 points sur un an. De même, ils ne sont plus

que 26,5% à citer l'absence de besoin ressenti en la matière (-6,1 points). Si le manque de temps reste le frein à l'innovation le plus cité (51,5%), les entreprises artisanales ont plus mis en avant cette année l'insuffisance des moyens financiers, citée par 42% des répondants (+5,9 points), et par 47,7% des entreprises sans salarié. Quand on les interroge sur leurs attentes vis-à-vis de l'innovation, les entreprises artisanales ont mis cette année davantage l'accent sur les questions de santé au travail. Elles sont ainsi 45,8% à espérer que l'innovation permettra de réduire la pénibilité, en hausse de 6,6 points sur un an.



63,2%

des apprentis formés par les artisans du Bâtiment jugent innovantes les pratiques de leur entreprise d'accueil.

UNE PLACE À RENFORCER POUR LES OUTILS NUMÉRIQUES

Cet intérêt pour l'innovation se traduit en partie par un recours aux outils numériques facilitant la gestion des chantiers. Les applications métiers restent les solutions les plus connues. Au CFA, 35,9% des apprentis accueillis dans des entreprises artisanales du Bâtiment disent avoir été formés au moins de temps en temps à cette famille de solutions, qu'ils ont utilisées en entreprise pour 27,7% d'entre eux. Vient ensuite la maquette numérique ou visionneuse 3D, à laquelle 26,7% des apprentis ont été formés au moins de temps en temps au CFA, et 15,6% en entreprise. Les simulateurs numériques complètent le trio des outils numériques les plus utilisés, par 21,1% des apprentis au CFA, et 15,2% dans leur entreprise d'accueil.

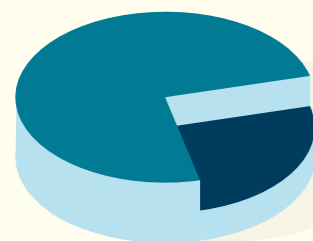
Chez les artisans du Bâtiment, les outils innovants les plus utilisés sont les outils, EPI et objets connectés, connus de 56,8% des répondants. Les outils collaboratifs de gestion de chantier sont utilisés par 23,2% des entreprises. Les machines à commande numérique viennent ensuite, employées par 11,5% des entreprises artisanales du Bâtiment, par 24,3% de celles qui travaillent dans le bois et 33,6% dans la métallerie, seuls 3,3% disent avoir recours au BIM.



87,6%

des entreprises artisanales qui utilisent des outils, EPI et objets connectés forment leur apprenti à leur utilisation.

DES APPRENTIS QUI SE PROJETTENT PLUS DANS LA POURSUITE D'ÉTUDES



75,7%

des apprentis accueillis par les entreprises artisanales du Bâtiment et en dernière année de préparation de leur diplôme disent avoir été bien informés par leur CFA sur les possibilités de poursuite d'études.

De plus en plus, la poursuite d'études est envisagée comme une suite logique par les apprentis formés par les entreprises artisanales du Bâtiment. Après l'obtention du diplôme préparé, ils sont 35,4% à vouloir continuer leur formation dans la filière et toujours en apprentissage. On peut leur adjoindre les 5,3% qui souhaitent poursuivre leur formation dans le Bâtiment mais pas en apprentissage. À l'inverse, 6,2% des apprentis aimeraient poursuivre leurs études en apprentissage mais pas dans le secteur.

En dehors des projets de poursuite d'études, 17,7% des apprentis souhaitent obtenir un emploi, et 7,3% se mettre à leur compte - une proportion qui monte à 9,4% parmi les apprentis accueillis dans des entreprises sans salarié. Une part non négligeable d'entre eux (22,8%) n'a pas encore d'idée claire sur son avenir.

Pour les apprentis qui souhaitent poursuivre leurs études, la principale motivation reste à 49,2% de se spécialiser dans leur métier. Ils sont 35,4% à considérer que l'obtention de nouveaux diplômes les aidera à se mettre à leur compte le jour venu, et 25,3% à trouver un emploi qui leur conviendra mieux.

La plupart des entreprises artisanales du Bâtiment poussent leurs apprentis dans leurs projets de poursuite d'études : les maîtres d'apprentissage sont 63% à les inciter à obtenir un niveau de formation plus élevé dans le même métier, et 31% à se former à un métier complémentaire. Le brevet professionnel est, pour 53,9% des entreprises du Bâtiment comptant jusqu'à 10 salariés, le diplôme à viser pour leur apprenti : un chiffre qui semble confirmer que le BP s'impose comme le diplôme de haute qualification reconnu par la profession.

À PROPOS DU CCCA-BTP

Le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics), est une association nationale, professionnelle et à gouvernance paritaire des branches du Bâtiment et des travaux publics. Il est chargé de mettre en œuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers de la construction par l'apprentissage définie par les partenaires sociaux du BTP.

Le CCCA-BTP développe depuis près de 80 ans une solide expertise pédagogique de l'alternance. Outil des branches du Bâtiment et des travaux publics, le CCCA-BTP est un accélérateur d'innovation dans la

formation aux métiers du BTP et un interlocuteur privilégié des organismes de formation aux métiers du BTP. Grâce à son offre de services, le CCCA-BTP les accompagne pour leur permettre d'anticiper les évolutions, gagner en attractivité, assurer le développement de leur activité, optimiser leur performance et garantir une haute qualité pédagogique.

Le CCCA-BTP fait de l'innovation un marqueur fort de son action. Il soutient les expérimentations et les projets innovants, conçoit les ressources et outils pédagogiques adaptés à la montée en compétences des apprentis, aux nouvelles formes d'apprentissages (réalité virtuelle et augmentée,

formation à distance, hybridation des compétences...) et aux besoins des entreprises.

Il a créé l'accélérateur pédagogique du BTP, laboratoire unique en France, qui vise à partager, tester, expérimenter et déployer les innovations pédagogiques au profit des organismes de formation par apprentissage aux métiers du BTP de demain. Il a également créé WinLab', incubateur et éclaireur de tendances, pour imaginer les formations aux métiers du BTP de demain.

UNE PLUS GRANDE OUVERTURE À LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

La mobilité en cours de formation reste relativement rare pour les apprentis formés au sein des entreprises artisanales du Bâtiment puisque 9,2% seulement ont eu l'occasion de partir dans une autre région ou à l'étranger. Pour ceux qui en ont bénéficié, cette expérience est jugée très positivement, avec 87,6% de satisfaits. L'information donne pourtant plutôt satisfaction : 69,1% des répondants estiment que leur CFA favorise la mobilité nationale des apprentis, et 63,5% leur mobilité internationale.

Pour les apprentis formés par les artisans du Bâtiment, la mobilité s'envisage aussi à l'issue de leur formation. Ainsi, ils sont 55,8% à se dire prêts à changer de département pour poursuivre leurs études, 46,8% de région, et 36% à partir à l'étranger. La mobilité est aussi envisagée pour trouver un emploi : 55,1% des apprentis du Bâtiment sont prêts, pour cela, à changer de département, 47,4% de région, et 37,6% à partir vivre dans un autre pays.

Quand ils auront terminé leurs études, 67,1% des apprentis formés par les artisans du Bâtiment envisagent déjà de travailler dans le Bâtiment, quand 11,4% privilégient un autre domaine d'activité. Les 21,5% restants ne savent pas encore ce qu'ils feront. Quel que soit ce qu'ils envisagent, les deux tiers des apprentis formés par les artisans du Bâtiment (66,1%) sont optimistes pour leur avenir. Ils ne sont que 18% à se dire pessimistes, les 15,8% restants ne se prononçant pas.

À PROPOS DE LA CAPEB

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du Bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient

ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (61 000 entreprises à ce jour).

Les entreprises employant jusqu'à 10 salariés représentent dans le Bâtiment :
• 621 803 entreprises, soit 97 % des entreprises du Bâtiment, dont 457 650 entreprises travaillant sans

salarié (incluant 200 386 en micro-entreprises) et 164 153 entreprises employant entre 1 et 10 salariés

- 518 599 salariés, soit 47 % des salariés
- 60 000 apprentis formés dans le Bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du Bâtiment (46 %).